

OBJET : Acquisition d'un immeuble, 33 rue des Vauzelles, parcelle cadastrée n° BE 0118

EXPOSÉ

La Ville de Châteaubriant souhaite acheter le bien en vente situé au 33 rue des Vauzelles, parcelle cadastrée n° BE 0118. Ce dernier est localisé aux abords du Rollard. En effet, sous la dalle de la cour, une buse canalise le Rollard, qui s'engouffre à angle droit sous le pont de la rue des Vauzelles. Cette configuration fait peser sur le bien lui-même et ses abords, un risque de débordement.

Les études hydrauliques, menées depuis 2018 ont permis de définir un programme d'aménagement et de travaux, pour proposer une politique d'aménagement et ont montré l'importance des ouvrages dits « limitants ». Ces ouvrages, ponts, passages sous maisons, de dimensions réduites, deviennent des goulots d'étranglement et produisent en amont, des élévations importantes de niveaux d'eau.

La maison, sise sur la parcelle BE 0118, fait partie de ses ouvrages limitants. Cet achat vise donc à améliorer le fonctionnement hydraulique du Rollard.

Ce bien sera destiné à être détruit et à accueillir sur son emplacement des aménagements hydrauliques de sécurité et de régulation, conseillés par l'EPTB.

Ainsi, il vous est proposé d'acquérir la parcelle cadastrée n° BE 0118, au 33 rue des Vauzelles.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

1. d'approuver l'achat de la parcelle BE 0118, située 33 rue des Vauzelles, au prix de 90 000 € frais d'agence inclus, à des fins de démolition et d'aménagements hydrauliques, dans le cadre de la lutte contre les inondations. Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de l'acquéreur ;
2. d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à accomplir toutes les démarches ou formalités que cette acquisition rendrait nécessaires.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20211022-949-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-10-2021

Publication le : 22-10-2021

Le Maire,
Alain HUNAULT

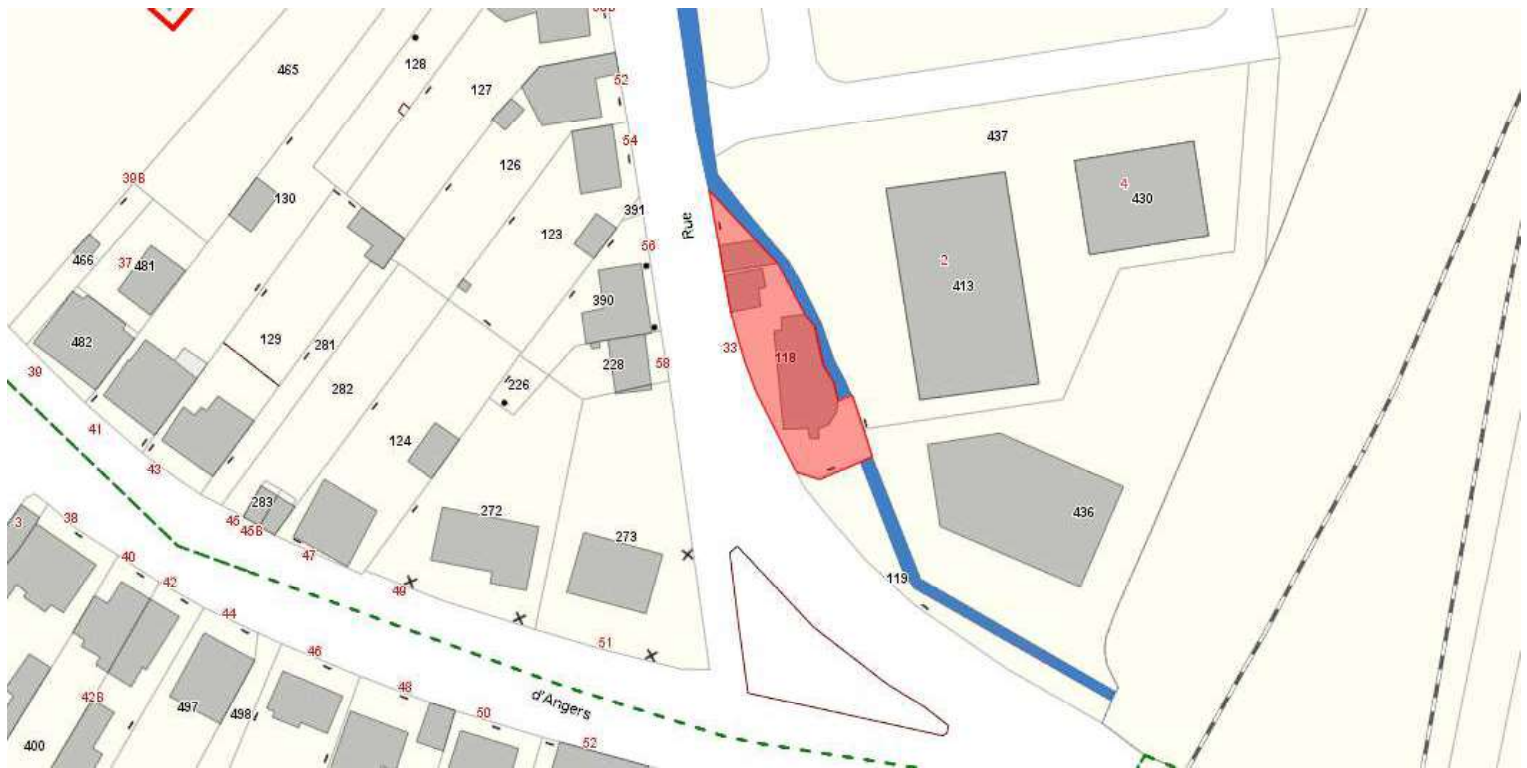


Les propositions sont adoptées à l'unanimité
Fait et délibéré à Châteaubriant

A l'Hôtel de Ville, le 21 octobre 2021



Le Maire
Alain HUNAULT



Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20211022-949-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-10-2021

Publication le : 22-10-2021

Le Maire,
Alain HUNAUT





VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un octobre 2021, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le quinze octobre 2021, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. NOMARI a donné procuration à Mme CIRON

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à M. BOISSEAU

M. LE MOEL a donné procuration à Mme BOMBRAY

M. EMERIAU a donné procuration à Mme SONNET

Mme GRAIN a donné procuration à M. GAUDIN

044-214400368-20211022-949-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-10-2021

Publication le : 22-10-2021



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

Le Maire,
Alain HUNAUT



Hôtel de Ville – B.P. 189 – 44146 CHATEAUBRIANT CEDEX
01.02.32 – Fax : 02.40.28.16.04 – Site Internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>
e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr